



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 13 novembre 2024

Le treize novembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Martine MARTY, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Annie BONNIVARD.

Absents excusés : Roberto SAILIS, Noël LACROIX donne procuration à Jean-Claude CHAPPELLAZ, Martine REFFET donne procuration à Romain CUGNET

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Martine MARTY

Date de Convocation : 6 novembre 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 11 puis 12 à partir du point 4

Votants : 12 (dont 1 procuration)

DOCUMENT PROVISOIRE JUSQU'À APPROBATION

Le Président remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Syndical, sur proposition de Monsieur le président, désigne Madame Martine MARTY comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Appel des participants et désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du 9 octobre 2024
3. Délibération – Décision modificative au budget (amortissements)
4. Assujettissement de l'impôt sur les sociétés
5. Marché de déploiement des compteurs communicants
6. Salle des fêtes de Ste Marie de Cuines – Production photovoltaïque
7. Délibération concernant l'appel d'offres « Enfouissement Chemin des Pérelles » à Ste Marie de Cuines
8. Informations et questions diverses
 - Rencontre avec ENEDIS
 - Plan à 5 ans – Investissements AEM

1. APPEL DES PARTICIPANTS

Le Président procède à l'appel des membres en vérifiant si le quorum est atteint. Avec 11 présents au départ de la séance puis 12 à l'issue du point 4, dont 12 votants pour tous les points, la séance peut débuter.

Il y a toujours eu 12 votants avec la procuration de Mr Lacroix à J.C. Chappellaz.

Madame Martine Marty est nommée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2024

Monsieur le Président invite le Conseil Syndical à se prononcer sur le Procès-Verbal de la séance du 09 octobre 2024. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Des ajustements budgétaires sont nécessaires pour :

- Effectuer les opérations comptables liées aux amortissements des biens et des subventions.
 - Equilibrer les écritures entre les chapitres 040 et 042, ainsi que sur les chapitres 021 et 023.
- Sur proposition du Directeur, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire n°3 suivante du budget principal de l'exercice 2024 (DM3) :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)		24 900.00 €
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)		67 500.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct		92 400.00 €
D 023 : virement à section investis.	24 900.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	24 900.00 €	
D 13918 : Autres		907.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		907.00 €
D 6811 : dot.amort.immos incorp.& corp	67 500.00 €	
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section	67 500.00 €	
D 215314 : Réseau de distribution	907.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	907.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	300.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	100.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	1 500.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	2 800.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	8 000.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	10 800.00 €	
R 021 : Virement section exploitation	200.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	23 700.00 €	
R 28031 : Frais d'études		300.00 €
R 2815313 : Ouvrages de distribution (sauf.		1 500.00 €
R 2815314 : Réseau de distribution		8 000.00 €
R 281561 : Appareils de comptage électrique		10 800.00 €
R 28173 : Amort. constructions (mise à disposition)		100.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		20 700.00 €
R 2031 : Frais d'études		2 800.00 €
R 2033 : Frais d'insertion		200.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		3 000.00 €

4. ASSUJETTISSEMENT DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nous avons reçu un courrier de l'administration fiscale au sujet de l'assujettissement de l'impôt sur les sociétés. Cela fait quelques temps que nous travaillons conjointement avec les autres ELD notamment Thônes, Synergie Maurienne et SEET pour rassembler l'ensemble de éléments concernant l'assiette de nos activités assujettie à l'IS. Afin de montrer notre bonne volonté auprès de l'administration et de la trésorerie, l'ensemble des ELD ont travaillé sur un modèle de délibération (qui dépend uniquement des activités de chacun).

L'idée globale est la suivante :

- Il n'y a pas de cadre en place concernant cet impôt pour les régies électriques, afin de définir un cadre, l'ensemble des ELD des Savoies vont :
 - o Mise en avant de nos activités assujetties ou non assujetties et justifications
 - o Mettre cela en place en 2025

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la délibération et demande au déirecte de rédiger un courrier de réponse qui sera faite à l'administration fiscale.

5. MARCHÉ DE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Lors du dernier conseil syndical du 9 octobre 2024, le Directeur avait informé les membres qu'il mettrait en ligne l'appel d'offres pour le marché de déploiement des compteurs communicants courant octobre. Le marché a été lancé le 31 octobre 2024 avec remise des offres le 16 décembre 2024.

6. SALLE DES FÊTES DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. À l'ouverture des plis, les prix mentionnés se révèlent en dessous de l'estimation.

Une demande sera faite au maître d'œuvre pour avoir une présentation détaillée et une analyse des offres.

Il est décidé d'entériner la proposition au prochain conseil syndical.

7. APPEL D'OFFRES DE L'ENFOUISSEMENT DU CHEMIN DES PÉRELLES

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. À l'ouverture des plis, la commission d'appel d'offres a décidé de relancer la consultation avant la fin de l'année car le budget génie-civil est vraiment trop élevé. Le montant du marché de l'entreprise « la mieux-disante » est supérieur de 36 % par rapport à l'estimation du Maître d'œuvre. Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision de rendre l'appel d'offres infructueux.

L'appel d'offres pour le chantier « Chemin du lavoir » également sur la commune de Sainte Marie de Cuines sera lancé en même temps que celui du « Chemin des Pérelles ».

8 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a Rencontre avec ENEDIS

Le 23 octobre a eu lieu une rencontre avec le nouveau responsable de la BO (Base Opérationnelle) de Saint-Jean-de-Maurienne, pour aborder différents points.

ENEDIS est en charge des réponses à faire pour les DT et DICT, cependant notre cartographie qui est pourtant à jour ne peut pas être intégrée dans leur logiciel, une solution, Visit Anywhere Mobility, permet cependant aux agents de localiser notre réseau depuis un téléphone portable.

Un point a également été fait sur les chantiers en cours ainsi que sur la nouvelle organisation à la suite du départ de deux agents qui connaissaient parfaitement notre réseau.

Les projets, comme les organes motorisés télécommandés notamment ont été évoqués, qui impliquent un gain de temps en cas de coupure.

Enfin un retour sur les incidents et les problématiques liés à la convention d'exploitation en cas de dépannage, toujours non résolus.

b Plan à 5 ans – Investissements AEM

Le Président présente aux membres du conseil un projet de plan d'investissement à 5 ans. Celui-ci est élaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence, il permet aussi de prendre connaissance des besoins, de mesurer la faisabilité des actions ainsi que les capacités financières et budgétaires réelles.

c Situation de trésorerie

Le Président informe les membres de l'état de la Trésorerie.

Au 12 novembre 2024, elle s'élevait à : 2.318.481,09 €

d Agenda du prochain conseil syndical :

Sur proposition du bureau la date de la prochaine réunion se tiendra le 18 décembre 2024 à 18H30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30.

Délibérations prises :

1. Délibération n°2024-020 / Décision modificative n° 3
2. Délibération n°2024-021 / Assujettissement de l'impôt sur les sociétés
3. Délibération n°2024-022 / Appel d'offres enfouissement chemin des Pérelles

Le Secrétaire de séance :

Martine MARTY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Marty', with a stylized, cursive script.

Le Président

Gérard BORDON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Bordon', with a stylized, cursive script.

PJ : Plan à 5 ans